



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
À L'AMBASSADEUR DE BELGIQUE PRÈS LE SAINT-SIÈGE,
S.A.R. LE PRINCE RÉGINALD DE CROY***

Mercredi 13 février 1946

Monsieur l'Ambassadeur.

Dans les paroles d'une haute élévation que Votre Altesse Sérénissime vient de Nous adresser en Nous présentant les Lettres par lesquelles Son Altesse Royale le Prince Régent de Belgique, au nom de Sa Majesté le Roi des Belges, vous accrédite auprès de Nous comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Nous avons été heureux de trouver, une fois de plus, le solennel témoignage des sentiments de fidélité aux traditions religieuses qui font l'honneur de la Nation Belge et dont elle est légitimement fière.

La Nation Belge ! Cette Nation qui, malgré son amour passionné de la paix, a été, par deux fois, en une seule génération, le théâtre de guerres exterminatrices ; cette Nation dont la liberté et l'indépendance fut, durant des années, non point courbée, certes ! mais meurtrie par le joug de la domination étrangère ; cette Nation qui, aux heures les plus sombres, a su, sous l'oppression, demeurer fidèle à elle-même et à sa mission, attendre avec une héroïque constance sa libération et travailler, dès le premier instant de sa liberté recouvrée, à faire surgir des ruines une vie nouvelle : une telle Nation, si grièvement blessée par une avidité effrénée de domination, se sent, du fait même de sa douloureuse expérience, d'autant plus pleinement liée à sa noble tâche de favoriser, d'une manière efficace et dans un esprit haut et large, l'œuvre de la paix.

Nous supplions le Seigneur de conduire cette ardente aspiration des peuples à une plus palpable réalité. Or la première et indispensable condition est l'empressement loyal de tous les États, des grandes puissances mondiales en particulier, à consacrer leurs forces au service du droit et non à sa plus ou moins franche violation.

Avec la ferme confiance que la noble Nation belge pourra goûter les heureux fruits d'une si désirable évolution, Nous recommandons d'un cœur fervent à la protection du Tout-Puissant votre Auguste Souverain, Son Altesse Royale le Prince Régent, la famille Royale, le gouvernement et le peuple belge tout entier, ce peuple tant aimé et d'autant plus aimé de Nous que ses souffrances ont été plus grandes et son héroïsme plus admirable. Daigne le Seigneur bénir et féconder son œuvre si ardue de reconstruction de l'avenir dans un esprit de justice et de paix.

À Votre Altesse, enfin, Nous avons plaisir à donner l'assurance que dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée, Elle trouvera toujours de Notre part le plus bienveillant appui, en gage duquel Nous lui accordons de grand cœur, selon son désir, Notre paternelle Bénédiction.

* AAS 38 (1946) p.179-180.

L'Osservatore Romano 14.2.1946, p.1.

Discorsi e Radiomessaggi, VII, p.365-366.

Documents Pontificaux 1946, p.61-62.

Actes de S.S. Pie XII, vol.VIII, p.68-69.